



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 26-02-2025 /

Dossier complet le : 10-03-2025 /

N° d'enregistrement : 001368/KK P

1 Intitulé du projet

Creation d'une usine de production de blocs de mousse syntactique au sein du parc d'activites du Plateau de Signes (83).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CENAL

Raison sociale

CENAL

N° SIRET

52139244900018

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☒ Madame

☐ Monsieur

Nom

FALLABRINO

Prénom(s)

Valerie

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols., 47A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet sera implante sur la parcelle C25-section I n°273 (23 688 m²) de la zone d'actives du plateau de Signes dans le departement du Var (83).

Le projet consiste en la creation d'une usine de production de blocs de mousse syntactique (blocs incombustibles composes de micro billes de verre et de polymeres). L'exploitant sera la societe Alseamar

Le batiment sera divise en plusieurs cellules :

- fabrication bloc standard : 1 500 m²
- collage : 1 200 m²
- usinage : 792 m²
- atelier composite: 1 000 m²
- finition/contrôle/emballage : 1 038 m²
- bureaux : 220 m²
- locaux sociaux/vestiaires : 220 m²

4.2 Objectifs du projet

Alseamar exploite actuellement un site de production sur la commune de Six-Fours-les Plages (83). Ce site est devenu trop petit pour repondre aux besoins de production d'Alseamar pour satisfaire ses clients.

Alseamar souhaite donc construire un nouveau site de production sur le plateau de Signes afin de desengorger celui de Six-Fours.

Alseamar conservera le site de Six-Fours, necessaire a l'activite de la societe.

Le projet envisage se situe sur le plateau de Signes, en zone UZA5 du PLU de la commune. Cette zone correspond au perimetre du Parc d'Activites du Plateau de Signes reserve aux activites industrielles, d'artisanat,....

Le projet respectera

- un recul de 25 m par rapport a l'avenue de Rome
- un recul de 5 m par rapport aux limites separatives

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le terrain actuel est occupé par de la végétation.

Les travaux pour la construction du bâtiment et des accès dureront environ 12 à 14 mois et seront les suivants :

- débroussaillage et coupe d'arbres (réalisation entre début novembre et fin-février suite aux recommandations de l'étude faune flore - annexe 2)
- terrassement des plateformes de voirie, fondation du bâtiment
- construction du bâtiment
- réalisation des réseaux puis de la voirie et des parkings
- mise en place des aménagements paysagers, des espaces verts

Les sols du site qui seront recoupés par les opérations de terrassement en déblais sont les suivants :

- la terre végétale;
- les remblais superficiels.

La terre végétale ainsi que les matériaux organiques seront mis en dépôt ou réutilisés uniquement dans le cadre des aménagements paysagers.

La zone EBC située au nord et à l'est de la parcelle sera conservée en l'état, sans travaux.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'activité du site consiste en la production de blocs de mousse syntactique (Blocs incombustibles composés de microbilles de verre et de polymères) pour des équipements destinés à la filière sous-marine.

Les activités seront essentiellement liées au travail du "plastique polymère": atelier composite, étuves, ponçage, malaxage, peinture

Dans sa phase d'exploitation l'usine emploiera entre 80 à 100 personnes.

Le site fonctionnera en 3*8 du lundi au vendredi (6h-22h) / la semaine s'arrête le samedi à 6h00

Les livraisons seront réalisées uniquement en journée: 8h30-12h00 / 13h30-17h30 du L au J et 16h30 le vendredi: Trafic routier: 1 à 2 poids lourds par jour et + environ 5 utilitaires/j

Le site n'utilise pas d'eau pour son processus

Concernant la végétation le site réalisera un entretien régulier.

Le site veillera également à respecter l'arrêté préfectoral du 30 mars 2005 portant règlement permanent du débroussaillage obligatoire et du maintien en état débroussaillé dans le département du Var. L'arrêté indique que le maintien en état débroussaillé doit être assuré de

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à demande d'autorisation de défrichement et à permis de construire. Une étude sur l'aléa feu de forêt (aléa induit et subit) sera jointe au PC conformément au PAC aléa incendie de forêt. Le projet est soumis à déclaration ICPE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain	(23 685 m ² , m ²)
Surface à défricher	(14 000, m ²)
Surface constructible: 50% surface de la parcelle	(11 844, m ²)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. :

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

parcelle cadastral: C25-section I n°273
Le projet est situé en zone UZA5 (PLU de la commune de Signes - 18/07/07) périmètre du Parc

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	limites du site : ZNIEFF de type II - "PLATEAU DE SIOU-BLANC - FORÊT DOMANIALE DES MORIÈRES" (930012485)
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☒	☐	Le projet se situe au sein du parc naturel régional "Sainte-Baume" (FR8000053).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	Le territoire de la commune de Signes n'est pas couvert par un PPBE
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	L'immeuble inscrit le plus proche du projet est l'Eglise paroissiale Saint-Pierre (I9397X), a environ 6 km au nord. Le projet n'est pas situe dans le perimetre de protection
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	Pas de PPRt ni de PPRn sur la commune de Signes. Il existe des PAC pour le risque sismique (faible), le risque retrait/gonflement (faible) le risque feu de foret. Le site est en
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Le projet n'est pas situe au sein d'un site BASOL. Le projet n'est pas situe au sein d'un site BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	Le projet n'est pas situe au sein d'un perimetre de protection d'un captage d'eau. Le captage d'eau le plus proche se situe a 1 km au nord du projet
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Absence de site inscrit dans un rayon de 3 km autour du projet. Le site inscrit le plus proche est le "Versant Sud du massif de la Ste-Baume a Cuges les Pins" (93I13064) a plus de 6 km au nord-ouest du projet.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Le projet n'est pas localisé au sein d'une zone NATURA 2000. La plus se situe à 700 m à l'est du site (NATURA 2000 - Directives Habitats- Mont Caume - mont Faron - forêt domaniale des Morieres - FR9301608).
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Le projet sera relié au réseau communal du parc d'activités pour l'alimentation en eau potable Utilisation pour les besoins sanitaires du personnel Utilisation d'eau dans le processus seulement pour le fonctionnement du caisson de pression (environ 200 l/an, une purge/an) Au total, environ 800 à 1000 m ³ /an
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	pas de sous-sol
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Les déblais issus des opérations de terrassement, fondation seront réutilisés pour les aménagements paysagers En cas de surplus, ils seront évacués en filières de valorisation en fonction de leurs caractéristiques
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet nécessitera l'apport de matériaux de construction
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Matériaux nécessaires à la construction et aménagement du site: matériaux pour la fabrication du ciment, béton, enrobe

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Utilisation de l'eau essentiellement pour un usage sanitaire Utilisation d'eau dans le process seulement pour le fonctionnement du caisson de pression (environ 200 l/an, une purge/an) Au total, environ 800 a 1000 m3/an
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le projet respectera les mesures preconisees dans le diagnostic faune-flore (cf annexe 2) - periode de demarrage des travaux de defrichement de nov a fevrier - lampadaires de type LED couleur « ambre » de faible puissance - plantation d'arbres d'especes locales
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Le projet est conforme au zonage du PLU. Le site est actuellement occupe par de la vegetation faisant l'objet d'un entretien/ debroussaillage regulier. Le projet respectera les mesures preconisees dans le diagnostic faune-flore (annexe 2) limitant les incidences sur le milieu ecologique
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est en zone concernee par les obligations legales de debroussaillage Le site est en zone d'alea eleve a tres eleve pour le feu de foret (PAC feu de foret)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Rejets air filtres (malaxeurs, cabine peinture) conforme reglementation ICPE Pas de rejet aqueux de process dans le milieu naturel Pas d'habitations a proximite
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	trafic journalier personnel du site:environ 100 veh trafic journalier camions approvisionnement et expedition: 1 a 2 PL + 5 fourgons utilitaires
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Phase travaux: engins de chantier Exploitation: compresseurs et decolmatage fitres a poussieres
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Projet situe au sein du parc d'activites de Signes Pas d'habitations a proximite
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Lampadaires de type LED couleur « ambre » de faible puissance et orientes vers le sol sur voiries et parking + facades batiment
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Projet situe au sein du parc d'activites de Signes
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Rejets air en toiture associes aux equipements suivants qui disposeront des systemes de filtration: malaxeurs, Cabines de peintures Pas de rejet en exterieur pour les filtres a poussieres
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Eaux domestiques + Eau de process (seulement purge du caisson pression, environ 200 l/an) STEP communale du parc d'activites pour eaux process et domestiques

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	STEP communale du parc d'activités pour eaux process et domestiques Eaux pluviales traitées par un séparateur hydrocarbures puis bassin d'infiltration au droit de la parcelle
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Ordures ménagères collectées par les services municipaux Les déchets dangereux liés au process (chiffons souillés, bidons vides peintures, résines, ...) évacués par des sociétés spécialisées Résidus de production mousse syntactique Déchets métalliques
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Plantation d'arbres d'espèces locales
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Pas d'activité humaine actuellement sur l'emprise du projet Le projet est situé en zone UZA5 (PLU de la commune de Signes - 18/07/07) périmètre du Parc d'activités du Plateau de Signes réservé aux activités industrielles, d'artisanat, d'entrepôt, de bureaux...

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☒ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet se situe au sein du parc d'activités du plateau de Signes
D'autres activités industrielles, artisanales, ... sont présentes à proximité
Les effets cumulés potentiels sont essentiellement liés à la circulation routière dans la ZAC. Les axes routiers ont été aménagés en conséquence, prenant en compte l'aménagement global de la ZAC.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mesures prévues pour le milieu écologique:

- période de démarrage des travaux de défrichement de nov à février
- lampadaires de type LED couleur « ambre » de faible puissance
- plantation d'arbres d'espèces locales
- pas d'utilisation de produits phytos
- balisage des espaces sensibles

Infiltration des eaux pluviales sur la parcelle

Filtration des rejets air avant exutoire en toiture

Pas de consommation d'eau de process

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet porte sur le défrichement d'environ 1,40 ha sur une parcelle de 2,368 ha afin de permettre la construction d'un bâtiment de production. Le projet s'intègre à une ZAC et les infrastructures sont compatibles avec l'activité prévue. Toutes les mesures seront mises en œuvre pour limiter les incidences sur l'environnement.

Nous estimons que le projet doit être dispensé d'étude d'impact

Sur cette même parcelle, une demande d'examen au cas par cas a été déposée en 2021 pour un projet de bureaux pour 251 employés engendrant une surface de défrichement de 1,7 ha. Ce projet avait fait l'objet d'une dispense d'étude d'impact

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

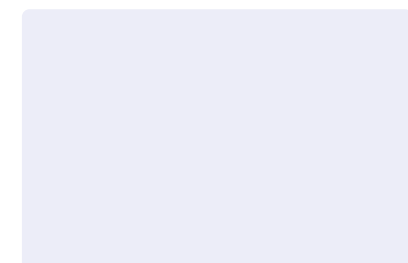
Nom FALLABRINO

Prénom Valerie

Qualité du signataire Responsable Services generaux - Infrastructures

À Six-Fours-les-Plages

Fait le 10-02-2025 /



Signature du (des) demandeur(s)